



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
Service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 75

Dossier suivi par : HUGO KRAFFT

Objet : demande de déclaration préalable

Mairie de PARIS (Nord)
6 Promenade Claude LEVI-STRAUSS
CS 51388
75639 PARIS Cedex 13

A Paris, le 24/06/2019

numéro : dp11719v0319

adresse du projet : BOULEVARD BERTHIER 75017 PARIS 17

nature du projet : Coupe et abattage d'arbres

déposé en mairie le : 11/06/2019

reçu au service le : 13/06/2019

servitudes liées au projet : LCAP - abords de monuments historiques -
1171001 Chapelle de la Compassion - 1173006 Ateliers de décors de
l'Opéra - 1173028 Eglise Sainte-Odile - 1174007 Hôtel particulier
23ter Berthier (bld)

demandeur :

VILLE DE PARIS / DVD - MME
PRISCILLA LAFFITTE
11, rue du pré
75018 PARIS 18

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité du ou des monuments historiques désignés ci-dessus. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'architecte des Bâtiments de France donne son accord.

L'architecte des Bâtiments de France

ROLAND PELTEKIAN

En cas de désaccord avec l'architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (direction régionale des affaires culturelles) par lettre recommandée avec accusé de réception.